



Biennale de l'AE-EPS

17 et 18 octobre 2015 - UFRSTAPS PARIS V

L'observation et l'évaluation au service des progrès des élèves en EPS

Recommandations destinées aux auteur-e-s

Si vous souhaitez communiquer

- Il convient de proposer un **résumé court** du sujet de votre intervention comprenant la ou les questions posées par rapport au thème de la biennale « Observer, évaluer », la méthodologie d'observation ou d'évaluation et les principales conclusions découlant de la pratique proposée.
- Après l'acceptation par le Comité d'expertise de la biennale un **texte long** vous sera demandé. Son libellé et son contenu contribueront à constituer les « Actes de la Biennale de l'AE-EPS » qui seront publiés dans la collection : LES DOSSIERS « Enseigner l'EPS ».

Instructions pour les résumés courts

- Les **résumés courts** (3000 caractères maximum, espaces compris) doivent être envoyés jusqu'au **fin avril 2015** par courrier électronique en fichier attaché à l'adresse suivante : biennale.aeeps@aeeps.org
- Ces résumés courts seront dans le livret de présentation de la biennale.
- L'acceptation à communiquer vous sera notifiée après lecture et avis du Comité d'expertise (**fin mai 2015**).

Instructions pour les textes longs

- Les **textes longs** (25000 caractères maximum, espaces compris) devront parvenir au Comité d'expertise jusqu'au **1er septembre 2015**.
- Les échanges entre le Comité d'expertise et les auteurs sont limités **jusqu'au 15 octobre**.

Instructions communes

Tous les textes devront être écrits en time new roman 12, interligne simple. Les marges seront de 2,5 cm. A présenter dans l'ordre, texte justifié à gauche :

- Une ligne pour chaque co-auteur – en italique : NOM (majuscule), prénom, statut et institution (les 3 derniers en minuscule)
- Après un interligne : Mots clés : 5 maximum
- Après un interligne : Le titre de la communication et en time new roman gras, italique
- Le texte
- Des références bibliographiques éventuelles : limitées à 5 pour les résumés courts et 15 pour les textes longs.
 1. dans le texte : citez entre parenthèses le(s) nom(s) de(s) l'auteur(s), suivi de la date. Exemple : (Damasio, 2010).
 2. En fin de texte : Se reporter aux exemples suivants :
 - Pour les ouvrages : Damasio A. (2010). *L'autre moi-même*. Paris, Odile Jacob.
 - Pour les articles : Rossi D. (2010). *Apprendre à s'entraîner en milieu scolaire. Vers quelles compétences en activité de course ?* Revue Enseigner l'EPS, n° 250, p. 8-13.
 - Pour un chapitre d'un ouvrage : Testevuide S., Coston A., Ubaldi J.L. (2010). *Forme de pratique scolaire : proposition d'une démarche de caractérisation et d'illustration*. In : Les cahiers du CEDREPS n° 9, Éditions AE-EPS, p. 6-14.

Chaque proposition reçue fera l'objet d'un accusé de réception.

Instructions pour le format des présentations orales

- Les communications retenues feront l'objet d'une présentation orale. Temps de communication : 20 minutes suivies de 10 minutes d'échanges.
- Il est souhaitable que les communications soient accompagnées d'un support « image » en situation réelle de leçon d'EPS ou à défaut soient présentées comme de véritables études de cas.
- Les vidéos devront pouvoir être lues avec le logiciel VLC.